

---

## Programme de formation\_v5

---

### Préparation à l'habilitation électrique

**Module H0(V) / B0 / B1 / B1V / B2 / B2V / BR / BC / BE ES. MES. VER.**



#### Durée

- Formation initiale : 3 jours / 21 heures
- Formation recyclage : 1.5 jours / 10h30



#### Public visé

Toute personne réalisant des opérations d'ordre électrique, de travaux, d'intervention générale, d'encadrement, d'essai et de consignation.



#### Prérequis

- Savoir communiquer en français.
- Etre qualifié ou avoir une expérience pratique professionnelle significative en électricité.
- Pour le recyclage : Avoir validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.



#### Objectifs pédagogiques

- Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique.
- Connaître les prescriptions de la norme UTE C18-510/A1.
- Savoir mettre en œuvre les mesures de prévention et les adapter selon la situation.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.





## Description / Contenu

### Formation théorique Module Tronc Commun 1 :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.
- Citer les équipements de protection collective et individuelle.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels utilisés.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et/ou d'incendie dans un environnement électrique.

### Thèmes spécifiques au module B1 B2 B1V B2V B2V Essai :

- Caractériser les différents travaux et connaître leurs limites hors tension avec ou sans voisinage, avec ou sans tension
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instruction de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais. (attribut "Essais").

**Thèmes spécifiques au module BC :**

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Nommer les informations et documents à transmettre au chargé d'exploitation.
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation.
- Décrire les opérations de consignation.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

**Thèmes spécifiques au module BR intervention BT générale :**

- Limites de l'habilitation « BR et BS »
- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Réaliser une consignation pour son propre compte.

**Thèmes spécifiques au module BE Mesurage, BE vérification :**

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.

- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

### **Thèmes spécifiques au module BE Essais :**

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Connaître les symboles et leurs limites pour l'habilitation des personnes intervenant lors des essais.
- Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Respecter les consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plate-forme d'essais)
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- Identifier les équipements de travail spécifiquement utilisés en essais et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Réaliser une consignation pour son propre compte.



### **Méthodes mobilisées**

- Formation théorique magistrale (interrogative et expositive) et démonstrative commentée pour la pratique.
- Exposés technologiques illustrés par des moyens audiovisuels. Formation pratique réalisée sur des plateformes permettant d'évaluer le niveau du stagiaire.



### **Modalités d'évaluation**

Evaluation : théorique par QCM et pratique par observation du formateur selon le référentiel de la norme NF C18 510.

Sanction : Délivrance d'un "avis après formation". Le titre d'habilitation est établi par l'employeur.

## ? **Modalités et délais d'accès**

Nous avons des sessions mensuelles selon places disponibles. Le calendrier est consultable sur notre site internet à la page "planning" : <https://www.impact-formation.fr/>. Nous pouvons également créer une session de formation à la demande pour un groupe de stagiaire.

Nos formations sont accessibles à la demande :

- de l'employeur / du salarié / du demandeur d'emploi

L'entrée en formation est accordée sous réserve de la validation des financements et à la suite d'un entretien téléphonique ou échange mail pour définir les besoins du bénéficiaire.

## € **Tarif**

Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site internet ou sur demande de devis.

## ☀ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de consulter au préalable notre référent handicap, pour échanger sur les besoins d'adaptation de la formation :

[referent.handicap@impact-formation.fr](mailto:referent.handicap@impact-formation.fr)